



COMMUNICATION A CARACTÈRE PROMOTIONNEL

DOCUMENT D'INFORMATION

« EMPRUNT BPCE OCTOBRE 2029 »

Emprunt obligataire senior préféré de BPCE portant intérêt au taux d'intérêt nominal brut de 4,20% l'an

d'un objectif de montant nominal minimum de 30 000 000 d'euros et d'un objectif de montant nominal maximum de 500 000 000 d'euros

ISIN : FR001400KT17

(les « **Obligations** » ou l' « **Emprunt Réseau BPCE** »)

Taux de rendement actuariel de 4,267%¹

Intérêt annuel de 4,20% payable trimestriellement (soit 4,20% divisé par 4, soit 0,0105 euro par Obligation)²

Prix d'émission 100 %

Durée 6 ans (remboursement le 24 octobre 2029 au pair)³

Période de souscription ouverte du 29 septembre 2023 au 17 octobre 2023 (les demandes seront reçues dans la limite des obligations disponibles)

Les Obligations présentent un risque de perte de tout ou partie du capital investi non mesurable à priori.

La durée conseillée de l'investissement est de 6 ans.

Toute revente des Obligations avant la date d'échéance peut entraîner un gain ou une perte de tout ou partie du capital investi non mesurable à priori.

Nous attirons l'attention du public sur la section « **Facteurs de risques** » du prospectus de base approuvé par l'Autorité des marchés financiers (l' « **AMF** ») sous le numéro 23-398 en date du 18 septembre 2023 (tel que supplémenté, le cas échéant, le « **Prospectus de Base** ») et sur les difficultés potentielles, notamment dues à l'absence de liquidité, au risque de taux et à l'évaluation du risque de contrepartie pouvant être rencontrées pour revendre les titres avant l'échéance, au risque de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ainsi qu'au risque de conflits d'intérêts entre BPCE, les distributeurs des Obligations et les investisseurs potentiels. Nous attirons également l'attention du public sur les risques liés aux contraintes réglementaires en matière de prévention des crises bancaires et des risques de défaillances des établissements de crédits. En cas d'ouverture d'une procédure de résolution à l'encontre du Groupe BPCE et d'utilisation par l'autorité de résolution compétente des outils de résolution (et notamment de l'outil de renflouement interne) en vue de recapitaliser ou de rétablir la viabilité du Groupe BPCE, les investisseurs pourraient subir une réduction du principal, une annulation, une conversion ou une modification des modalités relatives à leur échéance ou à leur rémunération, et l'ensemble des paiements au titre des Obligations pourraient subir une annulation. Les caractéristiques et les conditions de l'Emprunt Réseau BPCE sont également précisées dans les conditions définitives en date du 29 septembre 2023 (les « **Conditions Définitives** »). Dans le cadre de l'offre au public des Obligations, le Prospectus de Base et les Conditions Définitives constituent ensemble le prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié.

Les investisseurs sont invités à obtenir des informations auprès de leurs intermédiaires au sujet des frais (droits de garde, frais de négociation ou autres) qui pourront leur être éventuellement appliqués dans le cadre de la souscription des Obligations. L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre les entités composant le Groupe BPCE et l'Emetteur. Les distributeurs sont soit des actionnaires de l'Emetteur (les Caisses d'Epargne et les Banques Populaires) soit d'autres établissements de crédit du Groupe BPCE, affiliés à l'Emetteur ou aux Caisses d'Epargne et aux Banques Populaires. Les distributeurs percevront de l'Emetteur une commission forfaitaire de placement de 12.000 € par distributeur. Natixis, apporteur de liquidité sur les Obligations

¹ Soit un écart de taux de 1,051% par rapport au taux de l'emprunt d'Etat français de durée équivalente constaté au moment de la fixation des conditions d'émission (soit 3,216% constaté le 28 septembre aux environs de 9h00). Ce taux n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

² Ce taux est présenté hors prélèvements fiscaux et sociaux.

³ Hors cas de remboursement anticipé exercé par BPCE conformément aux modalités précisées dans les Conditions Définitives et de toute procédure de liquidation ou de résolution à l'encontre de BPCE.

(sous réserve de l'autorisation préalable du régulateur compétent et/ou de l'autorité de résolution compétente, si nécessaire), est une filiale de BPCE.

Les Obligations, de 1 € de valeur nominale, feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Paris à compter du 24 octobre 2023 et seront inscrites sur le compte-titres ordinaire du souscripteur.

Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives sont disponibles sur simple demande et sans frais auprès de chaque distributeur.

Le Prospectus de Base, les documents incorporés par référence au sein du Prospectus de Base et les Conditions Définitives peuvent être consultés sur le site Internet de BPCE (<https://groupebpce.com/investisseurs/dette/emissions-pour-les-reseaux>) et/ou sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sont disponibles, sans frais, au siège social de BPCE, Direction Financière, 7, promenade Germaine Sablon, 75013 Paris, France.

Avertissement

Le présent document constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « **Règlement Prospectus** »). Les investisseurs potentiels sont invités à lire le Prospectus de Base approuvé par l'AMF, tel que complété par les Conditions Définitives, avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les Obligations. L'approbation du Prospectus de Base par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'Emetteur ou sur la qualité des Obligations faisant l'objet du Prospectus de Base. Les investisseurs sont invités à procéder à leur propre évaluation de l'opportunité d'investir dans les Obligations.

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Tout manquement à de telles restrictions est susceptible de constituer une violation du droit des valeurs mobilières de la juridiction concernée.

Gouvernance des produits MiFID II – Marché cible

Marché cible et canaux de distribution : (i) les clients professionnels et les clients de détail en France, tels que définis dans la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, telle que modifiée (la « **Directive MiFID II** ») (ii) (a) pour les clients professionnels, tous les canaux de distribution et (b) pour les clients de détail, seule la distribution en agence est appropriée sous réserve du respect par le distributeur des Obligations en matière d'évaluation de l'adéquation du produit à la situation du client.

L'évaluation du marché cible est sans préjudice des exigences de restrictions de vente contractuelles, légales ou réglementaires applicables à l'offre des Obligations.

A toutes fins utiles, l'évaluation du marché cible ne constitue pas : (a) une évaluation pour un client donné de la pertinence ou de l'adéquation aux fins de la Directive MiFID II ; ou (b) une recommandation à tout investisseur ou groupe d'investisseurs d'investir, d'acheter ou de prendre toute autre mesure à l'égard des Obligations.

A propos de BPCE

Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 35 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne ainsi que la Banque Palatine et Oney. Il déploie également au niveau mondial les métiers de gestion d'actifs et de fortune, avec Natixis Investment Managers, et de banque de grande clientèle avec Natixis Corporate & Investment Banking.

BPCE

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 188.932.730 euros

Siège social : 7, promenade Germaine Sablon – 75201 Paris Cedex 13

RCS Paris N° 493 455 042

